



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 8 février 2023 à 9 h 34 à laquelle sont présents, madame la mairesse France Bélisle, présidente du comité exécutif, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Daniel Champagne, Olive Kamanyana et Mario Aubé formant quorum du comité.

Monsieur Daniel Champagne anime la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Catherine Marchand, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Martin Dalpé, directeur de cabinet, Martin Bisson et Daniel Feeny, attachés politiques et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Steven Boivin, conseiller, district d'Aylmer, Edmond Leclerc, conseiller, district de Buckingham, Caroline Murray, conseillère, district de Deschênes, Tiffany-Lee Norris Parent, conseillère, district de Touraine, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines et Marie-Hélène Rivard, directrice par intérim, Communications.

CE-2023-90

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 18 ET 25 JANVIER 2023 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 17 JANVIER 2023

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 18 et 25 janvier 2023 ainsi que de la séance spéciale tenue le 17 janvier 2023 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2023-91

SOUSSION 2022 SP 269 - MODIFICATION DU SYSTÈME DE POST-OZONATION - UPEP AYLNER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVEN BOIVIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Allen Entrepreneur général inc., 118, rue de la Gare, St-Henri, Québec, G0R 3E0, pour des travaux de modernisation et de remise en service du procédé de post-ozonation à l'usine de production d'eau potable du secteur d'Aylmer (UPEP Aylmer), sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 5 607 000,00 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} décembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-15005-129-39079	600 000,00 \$	Équipement et travaux d'entretien - Usines et équipement - P36 - Bassin conf. - UPEP Aylmer
18-19001-011-39080	4 519 938,34 \$	Travaux financés à même la réserve cycle de vie -19-1002 - UPEP Aylmer
04-13493	243 835,62 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	243 226,04 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2023.

Adoptée

CE-2023-92

SOUSSION 2022 SP 250 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - MODERNISATION DU CONTRÔLE DES CHARGES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - STEVEN BOIVIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Services EXP inc., 920, boulevard Saint-Joseph, bureau 105, Gatineau, Québec, J8Z 1S9, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la modernisation du contrôle des charges UPEP du secteur d'Aylmer, sur la base des prix forfaitaires inscrits à l'offre de prix pour un montant total de 328 858,39 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 8 novembre 2022, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-22036-001-39081	300 291,54 \$	Mise à niveau des CCM usine d'eau potable Aylmer - P65 - UPEP Aylmer - CCM
04-13493	14 301,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	14 265,55 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2023.

Adoptée

CE-2023-93

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION, SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - MANDAT DE SURVEILLANCE BUREAU ET CHANTIER - REMPLACEMENT D'UN PONCEAU DU BOULEVARD LABROSSE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - ALICIA LACASSE-BRUNET

CONSIDÉRANT QU'un mandat, d'un montant total approximatif de 88 944,66 \$ incluant les taxes, a été octroyé par la délégation de pouvoir numéro 183373 à la firme d'ingénieurs-conseils QDI inc., pour la surveillance des travaux avec résidence, relativement au projet de remplacement de ponceau sous le boulevard Labrosse, entre le chemin Chambord et le boulevard des Affaires;

CONSIDÉRANT QUE la firme QDI inc. a déposé à la Ville une demande d'honoraires professionnels supplémentaires d'un montant de 15 722,83 \$ incluant les taxes, pour la surveillance bureau additionnelle ainsi qu'une bonification de la banque d'heure allouée pour la surveillance en chantier;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif du contrat excède la limite de 100 000 \$ prévue au règlement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures et des projets recommande cet ajustement de coût pour les honoraires supplémentaires encourus :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 183373 au montant de 88 944,66 \$ incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils QDI inc., 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1 pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le mandat de surveillance des travaux avec résidence relativement au projet de remplacement de ponceau sous le boulevard Labrosse, entre le chemin Chambord et le boulevard des Affaires;
- approuve le montant de 15 722,83 \$ incluant les taxes, et ce, sans impact budgétaire, pour des honoraires professionnels supplémentaires à la firme QDI inc. 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le mandat de surveillance des travaux avec résidence relativement au projet de remplacement de ponceau sous le boulevard Labrosse, entre le chemin Chambord et le boulevard des Affaires.

Le coût total révisé du mandat, à la suite de cet ajustement, représente un montant de 104 667,49 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30856-016-39082	2 484,44 \$	Travaux d'ouvrages d'art - Réfection d'aqueduc, d'égouts et honoraires professionnels -18-3090 - Honoraires professionnels - Ponceau Labrosse
18-15001-034-39083	11 872,59 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 18-3090 - Honoraires professionnels - Ponceau Labrosse
04-13493	683,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	682,05 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 1^{er} février 2023.

Adoptée

CE-2023-94

SOUSSION 2022 SP 442 - FOURNITURE DE BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - SERVICE DE L'EAU ET MATIÈRES RÉSIDUELLES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme IPL North America inc., 140, rue Commerciale, Saint-Damien-de-Buckland, Québec, G0R 2Y0, pour la fourniture et la livraison de bacs roulants neufs d'environ 45, 80, 120, 240 et 360 litres ainsi que des bacs de cuisine d'environ 7 litres, utilisés pour la collecte des matières résiduelles pour une période d'une année, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 1^{er} décembre 2022, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chacune des sections, à savoir :

- **Section A - Bacs bruns de 45 litres**

Pour un montant approximatif de 8 600,59 \$ incluant les taxes;

- **Section B - Bacs bruns de 80 litres et bacs de cuisine**

Pour un montant approximatif de 254 241,92 \$ incluant les taxes;

- **Section C - Bacs bleus, bruns et gris de 120 litres**

Pour un montant approximatif de 250 347,71 \$ incluant les taxes;

- **Section D - Bacs bleus, bruns et gris de 240 litres**

Pour un montant approximatif de 32 291,19 \$ incluant les taxes;

- **Section E - Bacs bleus de 360 litres**

Pour un montant approximatif de 435 173,94 \$ incluant les taxes.

Portant ainsi un cumulatif du contrat pour les cinq sections à 980 655,35 \$ incluant les taxes.

Le contrat prendra effet dès l'adjudication et se terminera le 31 décembre 2023 avec la possibilité de renouveler pour une période additionnelle d'une année.

Après la première année, si le contrat est renouvelé, les prix unitaires seront révisés, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget de l'année 2024 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30837-002-39070	7 853,48 \$	Contenants - Collectes d'ordures - Recyclage-compostage - Bacs compostage
06-30837-002-39071	232 156,76 \$	Contenants - Collectes d'ordures - Recyclage-compostage - Bacs compostage
06-30837-001-39072	166 751,64 \$	Contenants - Collectes d'ordures- Recyclage-compostage - Bacs déchets
06-30837-002-39073	35 732,49 \$	Contenants - Collectes d'ordures - Recyclage-compostage - Bacs compostage
06-30837-003-39074	9 108,71 \$	Contenants - Collectes d'ordures- recyclage-compostage - Bacs recyclage
06-30837-001-39075	17 007,97 \$	Contenants - Collectes d'ordures- Recyclage-compostage - Bacs déchets
06-30837-002-39076	14 743,08 \$	Contenants - Collectes d'ordures - Recyclage-compostage - Bacs compostage
06-30837-003-39077	14 743,08 \$	Contenants - Collectes d'ordures- recyclage-compostage - Bacs recyclage
06-30837-003-39078	397 371,81 \$	Contenants - Collectes d'ordures- recyclage-compostage - Bacs recyclage
04-13493	42 646,46 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	42 539,87 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-95

SOUSSION 2022 SP 391 - RÉPARATION DES NIDS-DE-POULE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 7006098 Canada inc., 471A, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 8A5, pour la réparation de nids-de-poule pour une période d'une année, pour un montant total de 66 501,54 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 25 novembre 2022, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat pourrait être renouvelé pour une période additionnelle d'une année portant le cumulatif du contrat à 133 003,08 \$ incluant les taxes.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31210-521-39084	60 724,77 \$	Rues pavées - Entretien et réparation - Infrastructures
04-13493	2 892,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 884,77 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-96

SOUSSION 2022 SP 347 - ENTRETIEN DES DÉPÔTS À NEIGE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine :

- le désistement de la firme 2842-945 Québec inc. et adjuge un contrat à la firme François Lacroix, 33, rue Castillon, Gatineau, Québec, J8T 5S3, pour l'entretien des dépôts à neige pour la section 1 - boulevard Gréber pour un montant total approximatif pour deux ans de 279 803,16 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 septembre 2022, et ce, comme étant la seconde plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- le désistement de la firme 2842-945 Québec inc. et adjuge un contrat à la firme 7705344 Canada inc., 68, rue Laviolette, Cantley, Québec, J8V 3S4, pour l'entretien des dépôts à neige pour la section 2 - rue Buteau pour un montant total approximatif pour deux ans de 139 349,70 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 9 septembre 2022, et ce, comme étant la seconde plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Le contrat pourrait être renouvelé pour trois périodes additionnelles d'une année.

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires au budget 2024 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION
02-31321-515	Dépôt à neige privé
02-31320-515	Dépôts à neige

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-97

SOUSSION 2022 SI 366 - ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS POUR LA RÉPARATION DU CHARGEUR 410V165 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour les frais de réparation concernant ce dossier s'avère au-delà de la somme de 100 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 187379 pour un montant total de 90 969,38 \$ incluant les taxes, à la firme Brandt Tractor Ltd, 190, Manchester Rd, Ottawa, Ontario, KOA 1L0;
- autorise un montant supplémentaire de 48 085,45 \$ incluant les taxes, à la firme Brandt Tractor Ltd, 190, Manchester Rd, Ottawa, Ontario, KOA 1L0, pour les réparations nécessaires afin de rendre le chargeur sur roues 410V165 conforme aux normes sécuritaires requises pour circuler et opérer sur la voie publique, pour un montant total de 139 054,83 \$ incluant les taxes à approuver.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-39800-541-39085	43 908,42 \$	Ateliers mécaniques - Voirie - Entretien mat. roulant et équipements
04-13493	2 091,13 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 085,90 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-98

SOUSSION 2022 SP 500 - INSPECTIONS DES INSTALLATIONS DE NOUVEAUX COMPTEURS D'EAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 3874575 Canada inc./Plomberie G et R St-Cyr, 780, rue de Vernon, local A, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour effectuer les inspections techniques liées à l'installation d'environ 500 compteurs d'eau en 2023, et 500 compteurs d'eau en 2024 dans les commerces et industries dans l'ensemble du territoire de la ville, sur la base des prix forfaitaires et unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 374 674,78 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 24 janvier 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat débutera à compter de la date d'adjudication et se terminera le 31 décembre 2024.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget de l'année 2024 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30872-004-39086	342 128,01 \$	Installation de compteurs d'eau frais - Plomberie
04-13493	16 293,75 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 253,02 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-99

SOUSSION 2022 SP 493 - FOURNITURE DE MUNITIONS POUR PISTOLET 9 MM (SPVG) - SERVICE DE POLICE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Industries Centaure ltée, 1234, avenue Godin, Laval, Québec, H7E 2T2, pour la fourniture de munitions de pratique et de services pour pistolet 9 mm de type « Ludger » pour le Service de police, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 305 826,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée le 13 janvier 2023, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de deux ans débutant le 23 février 2023. Après la deuxième année du contrat, les prix pourraient être révisés selon l'indice des prix à la consommation (IPC), si le contrat est renouvelé pour une période additionnelle d'une année.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2024 et 2025 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21603-645 – Police – Gestion des ressources humaines – Fournitures spécialisées, ainsi que à même les projets en cours.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 février 2023.

Adoptée

CE-2023-100 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-01 POUR LA PÉRIODE DU 22 DÉCEMBRE 2022 AU 18 JANVIER 2023**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-01 d'un montant de 769 902,26 \$ pour la période du 22 décembre 2022 au 18 janvier 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-101 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-02 POUR UN MONTANT TOTAL DE 251 490,29 \$ POUR LA PÉRIODE DU 19 AU 25 JANVIER 2023**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-02 d'un montant de 251 490,29 \$ pour la période du 19 au 25 janvier 2023.

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-102 **APPROBATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉROS 50, 51, 52 ET 53 AINSI QUE 1 ET 2 - ACCEPTATION DES LISTES DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉROS 52, 53, 54 ET 55 AINSI QUE 1, 2, 3 ET 4 - LES LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉROS 50, 51, 52 ET 53 AINSI QUE 1, 2 ET 3, AINSI QUE LES LISTES DES EMBAUCHES NUMÉROS 51 ET 1, 2 ET 3**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve les listes des pièces de comptes à payer PA numéros 50, 51, 52 et 53 ainsi que 1 et 2, accepte le dépôt des listes des pièces de comptes à payer PD numéros 52, 53, 54 et 55 ainsi que 1, 2, 3 et 4, les listes des réquisitions numéros 50, 51, 52 et 53 ainsi que 1, 2 et 3, ainsi que les listes des embauches numéros 51 et 1, 2 et 3 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 50	Pièces de comptes à payer	31 926,82 \$	26 décembre 2022 au 6 janvier 2023
Liste PD numéro 52	Pièces de comptes à payer	805 319,27 \$	26 décembre 2022 au 6 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 50	Pièces de comptes à payer	744,40 \$	26 décembre 2022 au 6 janvier 2023
Liste des embauches numéro 51	Embauche du personnel temporaire	1 251 526,39 \$	18 au 31 décembre 2022
Liste PD numéro 1	Pièces de comptes à payer	68 496,00 \$	2 au 6 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 1	Pièces de comptes à payer	91,97 \$	2 au 6 janvier 2023

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 51	Pièces de comptes à payer	195 610,19 \$	9 au 13 janvier 2023
Liste PD numéro 53	Pièces de comptes à payer	801 418,02 \$	9 au 13 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 51	Pièces de comptes à payer	4 057,00 \$	9 au 13 janvier 2023
Liste PD numéro 2	Pièces de comptes à payer	17 415,47 \$	9 au 13 janvier 2023
Liste des embauches numéro 1	Embauche du personnel temporaire	6 500 00 \$	1 ^{er} au 7 janvier 2023

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 52	Pièces de comptes à payer	42 575,34 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste PD numéro 54	Pièces de comptes à payer	933 176,37 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 52	Pièces de comptes à payer	1 742,36 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste PA numéro 1	Pièces de comptes à payer	6 663,91 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste PD numéro 3	Pièces de comptes à payer	309 709,49 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 2	Pièces de comptes à payer	1 807,63 \$	16 au 20 janvier 2023
Liste des embauches numéro 2	Embauche du personnel temporaire	1 776 865,00 \$	8 au 14 janvier 2023

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 53	Pièces de comptes à payer	35 385,38 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste PD numéro 55	Pièces de comptes à payer	977 314,38 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 53	Pièces de comptes à payer	4 862,44 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste PA numéro 2	Pièces de comptes à payer	13 085,60 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste PD numéro 4	Pièces de comptes à payer	241 532,67 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste des réquisitions numéro 3	Pièces de comptes à payer	8 628,36 \$	23 au 27 janvier 2023
Liste des embauches numéro 3	Embauche du personnel temporaire	1 487 481,35 \$	15 au 21 janvier 2023

Un certificat du trésorier a été émis le 2 février 2023.

Adoptée

CE-2023-103

SUSPENSION SANS SOLDE DE 10 ET 20 JOURS - EMPLOYÉ NUMÉRO 115591

CONSIDÉRANT l'enquête effectuée par la Ville dans le dossier de l'employé numéro 115591;

CONSIDÉRANT la nature des fautes reprochées à l'employé numéro 115591 et de l'état de la jurisprudence en la matière;

CONSIDÉRANT les recommandations émises par le Service des ressources humaines et le service concerné suite à l'enquête effectuée dans le dossier de l'employé numéro 115591 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'imposition d'une suspension sans solde de 10 jours ainsi qu'une suspension sans solde de 20 jours à l'employé numéro 115591.

Adoptée

CE-2023-104

AFFECTATION TEMPORAIRE DE TROIS EMPLOYÉS À DES SURCROÎTS DE TRAVAIL POUR LA CRÉATION DE L'ÉQUIPE TRANSFORMATION DE PRESTATION DE TRAVAIL ET D'UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE CONSEILLER EN COMMUNICATION ORGANISATIONNELLE POUR UNE DURÉE DE DEUX ANS

CONSIDÉRANT QUE la Directive relative au télétravail dans le contexte du rétablissement post-COVID-19 (DI-054), en vigueur depuis le 26 juillet 2021, prévoyait que la Ville de Gatineau mette en place un cadre de gestion du télétravail sur une base permanente, et ce, dès que la situation sanitaire le permettrait;

CONSIDÉRANT QUE le 31 mai 2022, les membres du CE-RH se sont prononcés sur le positionnement recherché de la part de la Direction générale concernant le télétravail et ses répercussions, selon trois orientations stratégiques :

- Faire de Gatineau un employeur de choix en matière de télétravail et construire un cadre de gestion qui maximise la portée de ce mode de prestation du travail;
- Capitaliser sur la transformation de modes transactionnels des services aux citoyens;
- Optimiser l'utilisation de nos espaces de travail et notre parc immobilier;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CE-RH ont convenu qu'une équipe dédiée à ce changement organisationnel devait être affectée à ce projet pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à chacun de ces surcroûts de travail fait en sorte que le montant total est supérieur à la somme de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un surcroît de travail à titre de conseiller en communication organisationnelle pour le Service des communications pour une durée de deux ans ainsi que trois surcroûts de travail temporaire à titre de directeur de projet, un poste en gestion de projet et un poste en gestion du changement, les trois relevant de la Direction générale adjointe – Relations citoyennes et communautés pour une période de deux ans :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'affectation temporaire de trois employés à des surcroûts de travail pour la création de l'équipe transformation de prestation de travail et l'affectation d'un employé en surcroît de travail à titre de conseiller en communication organisationnelle pour une durée de deux ans.

Les fonds à cette fin seront pris à même la masse salariale de la Ville pour les années financières 2023 et 2024.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 février 2023.

Adoptée

CE-2023-105

FIN D'EMPLOI ADMINISTRATIVE - ARTICLE 11.05 F) - SECTEUR AQUATIQUE

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective des salariés aquatiques le 5 octobre 2022;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 11.05 f) de la convention à l'effet qu'un salarié perd sa durée de service et son emploi lorsqu'il ne fournit aucune prestation de travail au cours d'une période de 12 mois ou qu'il se déclare non disponible pendant plus de trois sessions consécutives, excluant les entre-sessions;

CONSIDÉRANT QU'en application de cet article, il y a lieu de mettre fin administrativement au lien d'emploi du salarié numéro 114586 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fin d'emploi administrative du salarié numéro 114586.

Adoptée

FRANCE BÉLISLE
Mairesse et présidente
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif